

QUI FAIT QUOI PARMI LES RESPONSABILITÉS DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS EN SANTÉ.

Agente administrative :

Assure les fonctions de nature comptable ou la cueillette, la vérification, la sélection, l'interprétation, la préparation des différentes demandes, la transmission et mise à jour des données médicales ou administratives. Responsable des travaux de bureau demandant une bonne connaissance de la routine générale du secteur.



Diététiste – nutritionniste :

Évalue et surveille l'état nutritionnel, détermine le plan de traitement nutritionnel visant le maintien ou rétablissement de la santé. Assure le suivi et le traitement des dysphagies conjointement avec l'ergothérapeute.



Ergothérapeute :

Elle adapte l'environnement ou les outils aux limites des personnes atteintes d'une incapacité physique, psychologique ou mentale, en vue d'améliorer leur fonctionnement au quotidien.



Infirmière technicienne : (DEC)

Identifie les besoins de santé, contribue aux méthodes de diagnostic, donnent les soins infirmiers sous ordonnances médicales et les soins relatifs à la promotion de la santé, à la prévention de la maladie, au traitement et à la réadaptation.

Infirmière (bachelière)

Tel que l'infirmière technicienne sur les unités de soins. En plus, est responsable de projets visant la prévention des infections, des plaies, des chutes, des erreurs médicamenteuses et des autres événements à risque.



Infirmière de liaison :

Assure la communication entre le CH et le CLSC pour tous les soins infirmiers nécessaires chez les patients qui retournent à domicile.



Infirmière auxiliaire :

Administre des soins aux patients et collabore avec les infirmières, les médecins et d'autres professionnels de la santé. Elle s'occupe, entre autres, de prendre les signes vitaux des patients, de préparer et donner les médicaments, d'effectuer les divers traitements prescrits par le médecin et collabore aux soins d'hygiène et de confort.

Infirmière praticienne spécialisée (IPS) :

Infirmière qui possède l'expertise dans un domaine clinique spécialisé et qui dispense des soins infirmiers et des soins médicaux répondant aux besoins complexes des patients et de leur famille dans un domaine de spécialité.

Inhalothérapeute :

Responsable d'un ensemble de techniques dans le traitement des troubles respiratoires. Assiste entre autres l'anesthésiste dans l'oxygénation lors d'une chirurgie.

Orthophoniste :

S'occupe du dépistage, du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles de la parole, de la voix, du langage et adapte la diète à la capacité du client d'avaler.



Physiothérapeute :

Intervient auprès de personnes atteintes d'une incapacité physique de nature orthopédique, rhumatismale, cardio-respiratoire ou neurologique en vue de rétablir leur fonctionnement physique optimal.

Pharmacien :

Évalue les listes de médicaments et les interactions médicamenteuses.



Préposé aux bénéficiaires ou ASSS :

Assure la surveillance, l'aide à l'hygiène, l'aide aux déplacements, le confort et besoins du patient, participe aux soins de base et à l'installation de certains appareils sur demande. Renseigne les responsables ou les membres de l'équipe soignante sur le comportement et les changements du patient.



Médecin

Évalue la condition du patient et décide d'un traitement après avoir posé un diagnostic

Travailleuse sociale :

Exerce des activités de consultation, d'évaluation, d'intervention et d'analyse auprès d'une ou de plusieurs personnes ayant des difficultés d'ordre psychosocial. Suggère des interventions et assure un suivi.

